

Arrêté fixant la composition du jury du concours unique d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

ACADÉMIE D'AMIENS - SESSION 2024

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

- Vu L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Education nationale ;
- Vu L'arrêté du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 28 décembre 2012 fixant les conditions d'organisation du concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu Les propositions du président de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury de concours unique d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est constitué comme suit :

Président

Monsieur Stéphane DESMONS Rectorat de Lille (59)
Secrétaire général adjoint de région académique

Vice-présidente

Madame Yohanna LEFEBVRE Rectorat d'Amiens (80)
Infirmière conseillère technique

Membres du jury

Monsieur Vincent BELLANGER Collège Jules Ferry de Douai (59)
Personnel de direction

Madame Delphine BELLYNCK DSDEN du Pas-de-Calais (62)
Infirmière

Madame Nathalie BLONDEL DSDEN du Pas-de-Calais (62)
Médecin conseillère technique

Madame Hélène BRABANT Lycée Jacques le Caron d'Arras (62)
Infirmière

Monsieur Ahmed CHENITI Lycée Guy Mollet d'Arras (62)
Personnel de direction

Madame Sandrine CORNET Collège Anatole France de Noeux-les-Mines (62)
Infirmière

Madame Muriel DEHAY Rectorat de Lille (59)
Infirmière hors classe

Madame Blandine DELOMEZ DSDEN du Nord (59)
Médecin conseiller technique

Madame Fatima-Zahri FERJANI <i>Infirmière</i>	Collège Théodore Monod de Roubaix (59)
Monsieur Samuel GLORIEUX <i>Personnel de direction</i>	Collège Philippe de Commines de Comines (59)
Madame Edith GUILLEMAND <i>Infirmière</i>	Collège Marie Curie d'Arras (62)
Madame Elodie HENOUILLE <i>Infirmière</i>	DSDEN du Nord (59)
Monsieur Thibaud HUCHELOUP <i>Personnel de direction</i>	Lycée Marguerite Youcenar de Beuvry (62)
Madame Rozenn KERGALL <i>Infirmière</i>	Cité Scolaire Baudelaire de Roubaix (59)
Monsieur Benoît LAPORTE <i>Personnel de direction</i>	Collège Jacques Prévert de Manières (59)
Madame Aurélie LAROCHE <i>Infirmière</i>	Collège Gernez Rieux de Ronchin (59)
Madame Marie-Line LIONNE <i>Infirmière hors classe</i>	Collège Watteau de Valenciennes (59)
Madame Sandrine MARIN-VICENTE <i>Médecin conseillère technique</i>	DSDEN du Pas-de-Calais (62)
Monsieur Kévin MINARD <i>Personnel de direction</i>	Lycée Pierre Forest de Maubeuge (59)
Madame Audrey MONARD <i>Infirmière</i>	Collège Joséphine Baker de Valenciennes (59)
Madame Audrey QUONIOU <i>Personnel de direction</i>	Collège Simone de Beauvoir de Villeneuve-d'Ascq (59)
Monsieur Thierry THUEUX <i>Personnel de direction</i>	Collège Anatole France de Noeux-les Mines (62)
Madame Karine ZYWIECKI <i>Infirmière</i>	Lycée professionnel François Hennebique de Liévin (62)

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 14 février 2024

Pierre MOYA